

# Pin sylvestre et Chêne pubescent

🔄 fiche n°000400 « Liste des essences »

R	V	B
63	187	239
223	0	41



## FUTAIE DE PIN SYLVESTRE AVEC TAILLIS DE CHÊNE PUBESCENT

N° 271414 (1/3)

### CARACTÉRISTIQUES

Mélange pied à pied ou par bouquets de Chêne pubescent et de Pin sylvestre, chacune des essences représentant plus de 30% du couvert dans l'étage arboré

Couvert en général complet

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Se référer aux fiches suivantes :

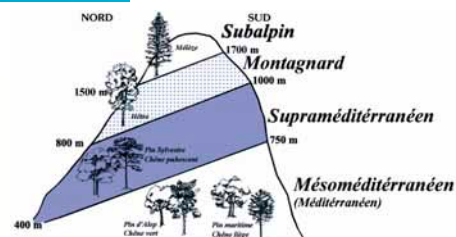
- 📄 n°273112 « Taillis à croissance moyenne de Chêne pubescent »
- 📄 n°271413 « Futaie commune de Pin sylvestre »

### MOYEN-PAYS MONTAGNE

Ces peuplements couvrent une surface de plus en plus importante, résultat de la maturation (remontée biologique) de peuplements de Pin sylvestre colonisés progressivement par la Chênaie.

Ils sont également parfois issus de peuplements de Chêne assez clairs colonisés par le Pin sylvestre suite à l'abandon de l'activité pastorale.

Selon leur origine, la proportion de l'une ou l'autre des essences peut être variable. Cette proportion n'influe que très peu sur les grands principes sylvicoles qui privilégient le plus souvent le développement du Chêne, comme le fait d'ailleurs la dynamique naturelle.



CRPF - Commune d'Aspremont (05)

La gestion privilégie le développement du Chêne

### Variantes :

- Feuillus en sous-étage : se reporter à la fiche 📄 n° 271413 « Futaie commune de Pin sylvestre ».
- En mélange avec du Pin noir d'Autriche.
- En mélange avec des feuillus : Tremble, Frêne commun, Erable à feuille d'obier, Hêtre, voire le Châtaignier sur substrat acide.



Les pins sont souvent parasités par le Gui et peuvent présenter des dessèchements partiels du houppier. De moindre longévité que les chênes, ils ont parfois un taux de mortalité élevé.

A terme, pour le taillis de Chêne pubescent, incertitude sur les possibilités de régénération naturelle après vieillissement.



Production de bois de chauffage (Chêne pubescent) et de bois de trituration (futaie de Pin sylvestre). Dans les stations les plus favorables, il existe un potentiel pour la production de bois d'œuvre de Pin sylvestre qui ne peut être mis en valeur que par une sylviculture intensive et précoce.



Sauf situation localisée de forte pente, risque d'érosion généralement faible. Impact paysager au cas par cas.



Non concerné par la directive habitat (Natura 2000). Il peut abriter localement des espèces protégées.



En état, potentiel pastoral faible à moyen, pouvant être amélioré par la réalisation d'éclaircies.

### Quand peut-on réaliser une coupe d'amélioration dans la futaie ?

Il est possible d'envisager en complément ou non d'une intervention dans le taillis une coupe d'amélioration dans la futaie de Pin sylvestre lorsque celle-ci présente un nombre suffisant de tiges d'avenir.

Un pin d'avenir est un arbre susceptible, grâce à une sylviculture appropriée, de produire du bois d'œuvre. Il doit répondre aux critères suivants:

- hauteur supérieure à 13 mètres à 50 ans,
- âge inférieur à 60-70 ans,
- bonne forme : houppier conique et équilibré, branchaison fine, bonne rectitude, pas de fourche,
- bonne stabilité ( $H/D < 100$ ),
- bonne croissance annuelle.

### GESTION RECOMMANDÉE



#### EXTRACTION DES PINS ET COUPE DE RAJEUNISSEMENT DU TAILLIS



*Pour la coupe de rajeunissement, privilégier les exploitations hivernales de novembre à mars, qui stimulent la production de rejets.*

Après coupe rase des pins et du taillis, la repousse du taillis est généralement suffisante pour assurer l'intégralité du couvert forestier.

**Taillis : Traitement en taillis simple** à une révolution comprise entre 40 à 60 ans (voir fiches sur le taillis de Chêne pubescent : n°273112 et n°273117).

- Dans un but paysager, mais également cynégétique, il est possible de conserver dans le taillis de Chêne une belle cépée ou un brin à houppier bien développé (réserve) tous les 15 à 20 mètres.
- Afin de privilégier la biodiversité, les autres feuillus dont le houppier est suffisamment développé (Cormier, Alisier, Erable à feuille d'obier,...) seront gardés en priorité.

**Pinède : Coupe rase** ou si l'on souhaite maintenir le mélange, **conservation de 50 à 100 pins par hectare** susceptibles d'attendre la prochaine coupe de taillis simple.

### GESTION POSSIBLE

#### ECLAIRCIE DU TAILLIS



*A terme, des difficultés risquent de se poser, lors de la régénération du peuplement. L'éclaircie de taillis doit être conduite avec prudence sur de petites surfaces.*

Elle est possible lorsqu'il y a intérêt paysager, environnemental (Natura 2000 : n°355310), pastoral ou DFCI. Elle peut être conseillée pour les peuplements de **Chêne pubescent dont la hauteur moyenne est supérieure à 8 mètres à 50 ans**. Parallèlement, la pinède doit faire l'objet d'interventions afin de favoriser le développement du taillis : **coupe d'amélioration** lorsque la futaie de Pin sylvestre possède **plus de 150 à 200 tiges d'avenir par ha, ou à défaut coupe d'extraction**.

- Ne pas pratiquer d'éclaircie forte dans le taillis induisant la détérioration des brins conservés. : Mêmes recommandations que la fiche : n°273112 « Taillis à croissance moyenne de Chêne pubescent ».

#### INTERVENTIONS DANS LE PIN SANS COUPE DU TAILLIS



*Pour éviter d'importants dégâts sur le taillis conservé, lors de l'exploitation, le Pin devra être débardé au porteur et non traîné en long.*

Lorsque le taillis est minoritaire ou que le mélange des essences est par bouquets, il est possible d'envisager des interventions dans la futaie de Pin sylvestre sans dommage important pour le taillis. On peut ainsi effectuer :

- une **extraction du Pin sylvestre sans coupe de rajeunissement du taillis**, l'objectif étant de favoriser progressivement le développement du taillis,
- OU en présence de 150 à 200 tiges d'avenir de Pin sylvestre, une **coupe d'amélioration du pin sans coupe du taillis**. Cette coupe permet à la fois le développement du taillis et la récolte de produits améliorés pour le Pin.

Dans le cas contraire il vaut mieux renoncer à ce type d'intervention.

#### PLANTATION DE DIVERSIFICATION



Compte tenu de l'investissement initial et de la concurrence que le taillis exercera sur les plants, **une transformation en plein ne se justifie pas**. Une substitution partielle par plantation peut apporter une diversification : n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».

- Plantations localisées dans les trouées de plus de 1000 m<sup>2</sup> après coupe de régénération.
- Protection nécessaire si des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.



CRPF - Commune d'Aspremont (02)

Les pins vont être exploités et le taillis peu dense conservé

*Pour ces peuplements mélangés, la première intervention est conditionnée par la maturité du taillis ou, par la possibilité de réaliser une coupe d'amélioration ou d'extraction dans la pinède. Dans la plupart des cas, ces peuplements évoluent donc sans intervention jusque vers l'âge de 40 ans.*



CRPF - Vallée du Buech (05)

Après cette coupe de rajeunissement, les pins conservés risquent de freiner le bon développement du taillis

## GESTION DÉCONSEILLÉE



### TRAITEMENT EN TAILLIS SIMPLE, SANS INTERVENTION DANS LA PINÈDE

Après coupe de rajeunissement du taillis, **il faut éviter de conserver en état la pinède, ou de maintenir plus de 100 tiges par hectare**. La futaie de Pin risque de freiner le bon développement du taillis. Du fait de la repousse du taillis, les pins conservés seront inexploitable pendant 40 ans.

### NON INTERVENTION



En vieillissant le Chêne perd ses capacités à rejeter de souches. Le traitement en taillis simple, mode de gestion traditionnel, n'est alors plus envisageable et l'aptitude du Chêne pubescent à se régénérer naturellement par semis est incertaine.

Une non intervention reste néanmoins envisageable lorsqu'elle répond à un enjeu environnemental (Natura 2000) ou paysager. Elle peut aussi s'imposer en cas de conditions topographiques difficiles.

## INTERDITS



### COUPES RASES À DES ROTATIONS COURTES

La rotation minimale des coupes rases doit être supérieure à 40 ans. Les coupes fréquentes affaiblissent la vitalité du Chêne et réduisent la fertilité des sols.

### PÂTURAGE INCONTRÔLÉ APRÈS COUPE DE RAJEUNISSEMENT

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.